

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Guide des collèges

2022-2023



essonne.fr

édito

Le Département s'engage pour offrir à votre enfant et aux 74 000 collégiens* les meilleures conditions possibles d'accueil et de réussite.

Cette volonté se traduit d'abord par la construction de 8 nouveaux collèges. En janvier 2023, la première pierre du 101^e collège public, à Massy, sera posée.

La réussite passe également par l'accès au numérique pour tous. Votre enfant sera équipé d'un ordinateur portable pour l'accompagner tout au long de sa scolarité, lui donnant accès à des ressources pédagogiques, à des livres numériques pour renforcer ses apprentissages.

Outre le bâti et les technologies, le Département s'investit pour une alimentation locale, de qualité, à des tarifs très accessibles puisque nous prenons en charge 2/3 des coûts de la restauration scolaire fréquentée chaque jour par 45 000 élèves.

Enfin, pour développer l'esprit critique et les aider à devenir des citoyens éclairés, nous proposons de nombreuses activités pédagogiques et sorties avec les enseignants.

Nous souhaitons une très belle rentrée à tous les collégiens, à la communauté éducative et aux agents du Département de l'Essonne.



Jérôme Bérenger

Vice-président délégué
aux collèges et
à la réussite éducative



François Durovray

Président du Département
de l'Essonne

*incluant les collèges privés

Un collège convivial et performant

Bien accueillir nos collégiens

L'entretien, la rénovation et la construction des bâtiments font partie des principales missions du Département. Avec près de 60 M€ consacrés aux travaux dans les collèges, le Département investit pour garantir aux élèves et à la communauté éducative les meilleures conditions de vie et d'apprentissage.

L'Essonne connaît une croissance démographique importante avec plus de 5 000 collégiens supplémentaires entre 2015 et 2021. Plus de 74 000 élèves ont ainsi fait leur rentrée en Essonne en 2021. Modification des secteurs de recrutement des collèges, transformations d'espaces, mise en place de bâtiments modulaires : toutes les solutions sont recherchées pour adapter les établissements à cette augmentation de la population scolaire. Le Département a également décidé **la construction de nouveaux collèges à Massy, Gif-sur-Yvette, Wissous et Fleury-Mérogis**. Celui de Massy est déjà en cours de réalisation et doit ouvrir ses portes en 2024.

En 2021, le Département a versé près de **7,3 M€ de dotations aux collèges publics**. En complément, 2 M€ ont été investis directement par le Département dans les équipements mobiliers des collèges. Enfin, près de 100 000 € de subvention d'investissement ont aussi été versés aux 25 collèges accueillant une Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) pour renouveler l'équipement des ateliers.

« Mon collège de demain » : l'innovation au cœur des collèges

La pédagogie, l'éducation, la façon de vivre quotidiennement au collège ne cessent de se transformer. Afin de s'adapter aux évolutions pédagogiques et éducatives, un **Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en 2020 a permis aux équipes éducatives, élèves, associations de parents de proposer des projets innovants sur le thème du collège de demain**. Des projets de rénovation de CDI, de création de foyers, de classes modulaires et flexibles, d'aménagement de hall d'accueil, de végétalisation de la cour (avec création de potagers, et même réalisation avec les élèves d'une exposition sur les métiers de l'environnement) ont ainsi été financés dans une dizaine d'établissements.

Le nouvel AMI 2022-2023 ira plus loin dans la créativité en invitant les élèves et la communauté éducative à proposer des projets pour investir tous les espaces du collège. Deux axes sont privilégiés : des propositions autour des tiers-lieux apprenants (cours et extérieurs, halls d'accueil, parvis, salles polyvalentes, couloirs, salles multimédias) et en complément, de nouvelles approches des bureaux d'accueil, des salles de restauration scolaire et des espaces parents.





Le numérique, une chance pour tous !

La crise sanitaire a apporté un éclairage nouveau sur la place du numérique à l'école. Déjà fortement engagé en la matière, le Département de l'Essonne a généralisé **l'attribution d'un ordinateur portable à chaque élève de 6^e, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe enseignante**. Depuis la rentrée 2020, plus de **40 000 PC portables ont déjà été distribués** aux 100 collèges publics et aux 20 collèges privés de l'Essonne. En 2022-2023, les collégiens concernés recevront un nouveau modèle d'ordinateur avec housse de protection et guide pratique des bons usages numériques.

En parallèle, **le Département renforce le Wi-Fi** dans tous les collèges, **équipe les salles en vidéoprojecteurs** et postes fixes, **et renouvelle le matériel informatique** des bureaux de direction, vie scolaire et médecine scolaire.

Cette modernisation touche aussi **l'Environnement numérique de travail (ENT)** qui a connu un essor important avec les confinements, démontrant son rôle essentiel en matière de continuité pédagogique. Cet outil, qui facilite les échanges entre professeurs, élèves et parents, sera plus ergonomique, et s'enrichira en ressources pédagogiques et en fonctionnalités. Depuis début 2022, des ateliers organisés par les conseillers numériques du Département facilitent l'appropriation de l'ENT par les parents. De quoi encourager l'autonomie, la pratique des outils numériques et l'accès facilité aux savoirs, avec pour objectif, la réussite de tous et de toutes.

N'hésitez pas à consulter l'ENT de votre enfant à l'adresse suivante :

moncollege.essonne.fr



Les règles vont changer

Pour briser le tabou autour des règles, le Département met en place plusieurs dispositifs de sensibilisation et de soutien aux élèves dans le besoin.

L'un des points forts de cette campagne de lutte contre la précarité menstruelle est un dispositif expérimental. Quinze collèges ont **bénéficié de distributeurs de protections périodiques bio et éthiques**. La deuxième phase du processus de sensibilisation consiste en l'organisation d'actions éducatives théâtrales dans des collèges, comme la pièce de théâtre-forum **Sans tabou !** de la compagnie Langue de Chat, la pièce de théâtre **Tout sur le Rouge**, proposée par la compagnie Mi-Fugue, Mi-Raison, avec l'auteure et journaliste féministe Élise Thiébaut avec qui les enseignants et infirmières scolaires ont par ailleurs pu échanger. Une sensibilisation qui a reçu un franc succès dans les collèges concernés.



Voir la vidéo





Des agents aux petits soins !

Plus de 1 000 agents départementaux s'investissent au quotidien dans le bon fonctionnement des collèges. Par leur mobilisation, ils contribuent à offrir un environnement de qualité à tous les collégiens, en matière d'accueil, de restauration scolaire et d'entretien général et technique des bâtiments comme des espaces verts.

Un collège qui fonctionne bien, c'est un climat serein et plus de chance de réussite pour les élèves !

Transports à la carte

Tous les collégiens de l'Essonne bénéficient d'une aide au transport.

- **La carte Imagine'R** permet de se déplacer en transports en commun dans toute l'Île-de-France, les week-ends et pendant les vacances scolaires. **Le Département prend en charge 50% de son coût pour les collégiens.** La participation familiale annuelle est de :

- 171 € (hors frais de dossier de 8 €) pour les collégiens non boursiers.
- 25 € (hors frais de dossier de 8 €) pour les collégiens boursiers.

- **La carte scolaire bus lignes régulières (ex-carte Optile)** permet un trajet aller-retour par jour sur les lignes régulières de transport en commun du réseau Optile. Les participations annuelles des familles pour l'année scolaire 2022-2023 sont de :

- 98 € pour les collégiens non boursiers (hors frais de dossier de 12 €).
- 26 € pour les collégiens boursiers (hors frais de dossier de 12 €).

Pour l'année scolaire 2022-2023, le Département participe aux frais de transports scolaires d'environ 28 000 élèves pour un montant global de 7,46 M€

Les circuits spéciaux

Ils permettent aux élèves de rejoindre leur établissement lorsqu'aucune ligne régulière n'existe. Île-de-France Mobilités a en charge l'organisation et la mise en place de ces circuits spéciaux avec l'aide financière du Département.

Sur les 882,30 € que coûte la carte Scol'r, la participation annuelle des familles pour l'année scolaire 2022-2023 est de :

- 80 € pour les collégiens éligibles non boursiers.
- 96 € pour les collégiens non éligibles non boursiers.
- 25 € pour les collégiens boursiers.

Horaires et informations

<https://www.iledefrance-mobilites.fr>

Rubrique : transports scolaires
css91@iledefrance-mobilites.fr



Assurer la sécurité de vos enfants au quotidien



Mieux informé = mieux protégé

Sexualité positive, égalité fille/garçon, réseaux sociaux, violences intrafamiliales, violences entre jeunes... Être informé c'est mieux se protéger des formes de violences et améliorer le vivre ensemble. Pour l'année scolaire 2022-2023, le Département met à la disposition des collèges essonniers **près de 200 sessions de sensibilisation** à destination des collégiens sur 20 thématiques au travers d'un catalogue qui sera renouvelé chaque année.

Et parce que chacun peut être concerné par les violences intrafamiliales, les phénomènes de michetonnage et de prostitution, de harcèlement, le Département propose un ensemble d'actions de prévention et / ou d'accompagnement autour des questions de violences.

www.violences.essonne.fr



Voir la vidéo



En parler, c'est déjà agir

Le Département engage une expérimentation de médiation bien-être scolaire avec **le recrutement de médiateurs** qui seront immergés durant le temps scolaire dans des collèges essonniers. Avec le soutien de la Préfecture de l'Essonne et en partenariat avec l'Éducation nationale, il s'agit de :

- renforcer par le dialogue le cadre protecteur pour les élèves à l'intérieur des collèges ;
- prévenir et gérer les difficultés, crises et conflits issus de situations individuelles ou collectives ;
- repérer, détecter, accompagner les élèves et les orienter vers d'autres professionnels si nécessaire ;
- faire vivre les valeurs républicaines à l'école.

Des collèges plus sécurisés

Le Département finalise son plan de **sécurisation bâtiminaire de l'ensemble des collèges essonniers** engagé depuis 2018. Cet investissement (vidéoprotection, renforcement de la protection périmétrique...) concourt à préserver les collèges et à garantir un cadre de vie protégé tant pour les élèves que pour les enseignants et personnels des établissements.



Lutter contre le cyber-harcèlement

« J'ai été insulté ! Je veux faire supprimer une photo de moi publiée sur les réseaux sociaux ! Je veux protéger mes profils ! ... »

Vous avez besoin d'écoute, de conseil ou de soutien ? Contactez l'infirmière et le conseiller principal d'éducation (CPE) du collège. N'hésitez pas à aller vers eux : il y a toujours des solutions, ne restez surtout pas seul face à ces situations.

Vous pouvez également consulter : www.e-enfance.org - www.netecoute.fr
www.essonne.violences.fr - 0 800 200 000 ou 30 18

Bien manger pour bien grandir



De bons produits bien cuisinés

Depuis plus de trois ans, le Département sélectionne des produits de qualité auprès de ses fournisseurs avec **50 % de produits labellisés dont 20 % de produits bio**. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, de bons produits appréciés des collégiens leurs sont proposés. Les viandes sont en majorité en Label rouge; les pâtes, riz et semoule sont issus de l'agriculture biologique, et le pain est bio.

Les cuisiniers départementaux, tous diplômés et expérimentés, sont formés tous les ans sur de nouvelles recettes. Ils se regroupent tous les mois dans un club des chefs pour échanger sur leurs pratiques et moderniser la restauration scolaire. Chaque mois, des repas à thème sont proposés sur l'ensemble des collèges publics de l'Essonne. Le Département organise régulièrement des dégustations, des sélections de produits et de recettes avec des collégiens lors de commissions restauration dans les collèges. Des échantillons et des enquêtes de satisfaction à réaliser chez soi sont également fournis. N'hésitez pas à participer !

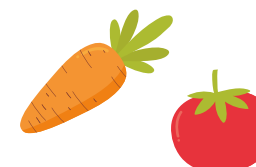
Les menus sont personnalisés dans chaque établissement en fonction des goûts des collégiens, en relation permanente avec le chef ou la cheffe de cuisine. Ces menus sont contrôlés par une diététicienne départementale qui vérifie l'équilibre alimentaire et la diversité des produits proposés.

95 % des plats servis dans les cuisines sont élaborés par le personnel départemental. Les achats alimentaires du Département sont assurés par d'anciens chefs de cuisine qui connaissent bien les produits. **Un partenariat avec les producteurs locaux permet un approvisionnement en produits frais (75% des achats) et locaux, par des circuits-courts respectueux de l'environnement.**

Le plastique est de plus en plus remplacé par de la vaisselle réutilisable et des contenants en cellulose ou en carton. La distribution à partir de conditionnements collectifs est aussi favorisée.



Voir la vidéo





Tarif de la restauration: éditer son coupon de tarification

Le Département prend en charge la majeure partie du coût des repas servis aux collégiens (à hauteur de 60 % du tarif médian). Afin de faciliter l'accès pour tous les collégiens à la restauration scolaire, le tarif du repas varie entre 0,75 € et 4,89 € selon les ressources de la famille alors qu'il coûte au Département 8,80 €. Le calcul de ce tarif pour les demi-pensionnaires se réalise via un téléservice sur [essonne.fr/restauration-scolaire](https://www.essonne.fr/restauration-scolaire)

Ce service s'appuie notamment sur un échange de données avec l'administration fiscale pour déterminer le tarif immédiatement et ainsi simplifier les démarches des familles.

En complément, le Département de l'Essonne maintient un dispositif d'accompagnement dans les collèges. Il est organisé un accueil des familles en difficulté durant des créneaux compatibles avec leurs rythmes de vie et des agents viennent en renfort pour aider ces familles à éditer leur coupon.



Voir la vidéo



Construire l'avenir ensemble



Gestion des déchets de restauration

L'Essonne s'est engagée depuis plusieurs années dans la gestion des déchets de la restauration scolaire. **Cette collecte s'accélère, avec maintenant pas moins de 65 collèges partie prenante du dispositif.** Chaque mois, en moyenne, 40 tonnes de biodéchets répartis sur l'ensemble des collèges sont collectées et valorisées. Après plus de deux ans de pratique, cette collecte fait ses preuves auprès des collégiens qui deviennent responsables et acteurs du tri.



Entretien des espaces verts des collèges

Les espaces verts des collèges sont constitués de **58 hectares de surface enherbée, 8 kilomètres de haie, 6 hectares de massif, et 5 519 arbres.** Ce patrimoine végétal **d'une grande diversité permet d'initier des projets éducatifs autour de la biodiversité, du végétal, et de l'environnement.** Ces espaces verts font l'objet d'une veille sanitaire réalisée tous les trois ans. Le Département assure des tailles, abat les arbres en souffrance et réalise des études de réaménagement. Par ailleurs, ce patrimoine est entretenu et sécurisé dans l'intérêt des usagers des collèges : pose de pièges contre les chenilles processionnaires du chêne et du pin, taille de haies débordant sur les allées, ramassage de feuilles.

Les clubs développement durable

À travers l'appel à projets « Clubs développement durable », le Département offre un cadre pour développer, en cohérence avec les dispositifs existants du Département et de l'Éducation nationale, des clubs et des projets dans les établissements. Depuis sa création, plus de deux-tiers des collèges ont bénéficié d'un financement qui **permet aux élèves de s'approprier de manière ludique et par la pratique, les enjeux du développement durable.**

Sensibilisation aux économies d'énergie

Dans le cadre des marchés d'exploitation de chauffage mis en place par le Département de l'Essonne pour les collèges adhérents, deux démarches de sensibilisation à l'énergie sont proposées : Cube.S et les petits débrouillards. Ces démarches impliquent et sensibilisent les collégiens aux problématiques de consommation en les éduquant aux économies d'énergie au travers d'activités ludiques et en développant de bons usages. Une dizaine de collèges se sont déjà lancés et de nombreux autres sont invités à y participer en 2022-2023.

Mobilités douces

Dans le cadre de son Plan écomobilité et du Plan vélo, le Département encourage la pratique des mobilités douces par les collégiens en déployant **des stationnements vélo et trottinette sécurisés et abrités dans l'ensemble des collèges publics essonniers.** Depuis 2016, plus de cinquante collèges ont ainsi bénéficié de dotations en matériel (râteliers vélo et trottinette) ou de travaux de création de parkings vélo. Une programmation est établie chaque année pour déterminer les sites qui bénéficieront de ces nouveaux équipements.



Contribuer à la réussite de tous les collégiens



Des dispositifs adaptés (avec notamment le soutien aux classes relais, aux Ulis, et aux Segpa)

Pleinement **engagé en faveur de l'école inclusive**, le Département travaille d'ores et déjà sur le déploiement de mobilier permettant d'accueillir tous les élèves. Ainsi, le soutien apporté aux classes relais, aux Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) et aux Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) contribue à la réussite de tous les collégiens, ambition première du Département.

Par ailleurs, le Département accompagne la construction de passerelles entre des unités spécialisées et des collèges, pour permettre l'accueil des élèves en situation de handicap dans les établissements.



Internat public départemental

Depuis la rentrée scolaire 2012-2013, le Département de l'Essonne dispose d'un internat, situé au collège Le Village à Évry-Courcouronnes, issu d'une collaboration entre État et Département.

Convaincu du caractère bénéfique de la scolarité en internat pour les collégiens, le Département entend via ce dispositif favoriser la réussite scolaire, l'épanouissement et la qualité de vie des élèves. Premier internat public en Essonne, ce dispositif implique la création d'un espace de travail, la fourniture des repas journaliers et l'équipement en mobilier et matériel informatique (ordinateur, tablettes etc.).

De nouvelles actions éducatives

En 2021-2022, l'Université de Paris Saclay a accueilli de nombreux collégiens essonnien sur son campus de Gif-Sur-Yvette à la **Maison d'initiation et de sensibilisation aux sciences (MISS)**. Au programme, des ateliers pointus, tout à la fois théoriques et pratiques, animés par des chercheurs. En parallèle, l'Université mène dans les collèges des actions de découverte des problématiques et des filières scientifiques.

En 2022-2023, le Département poursuit et amplifie son partenariat avec l'université Paris-Saclay. L'objectif est que chaque collégien bénéficie, à terme, d'une action éducative dans le cadre de cette collaboration avec l'une des meilleures universités au monde.



Voir la vidéo



L'offre de découverte éducative de l'Essonne (ODE91) enrichie pour la rentrée 2022

Le Département propose aux collèves, via le dispositif ODE91, un ensemble d'actions éducatives financées par le Département. Elles portent sur l'éducation artistique et culturelle, la citoyenneté sous toutes ses formes, le sport-santé ou encore la découverte du monde professionnel.

Pour l'année 2022-2023, le Département renforce son soutien à ses actions éducatives, en augmentant son financement d'ODE91, de 23 € à 25 € par collégien.

Le dispositif ODE91 est d'abord une plateforme accessible à l'ensemble de la communauté éducative des collèves essonnien. Ce sont ainsi **près de 2 000 actions** qui sont accompagnées durant l'année scolaire avec des interventions de partenaires dans les établissements ou des visites réalisées dans les sites remarquables de l'Essonne: le Domaine de Chamarande, le Musée français de la photographie, la Maison-atelier Foujita, le Cyclop de Milly-la-Forêt, le théâtre de l'Agora, la maison départementale de l'environnement à Montauger, le Tribunal de Grande Instance....

L'ensemble des projets sont portés et présentés par les collèves. Pour le Département, l'objectif est que chaque collégien bénéficie, chaque année, d'au moins une action éducative.



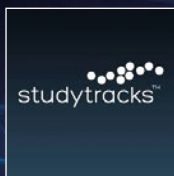
Développer le goût pour les arts et la musique

Après une période difficile liée à la crise sanitaire du Covid-19, les **Chorales de l'Essonne** ont retrouvé leur voix en 2021-2022. Les 1 400 élèves participant au dispositif ont exploré le répertoire du groupe de rock britannique Queen. Sous la direction du chef d'orchestre Laurent Brack, des élèves d'une quarantaine de collèves se sont produits pendant une semaine à l'Opéra de Massy. Ce projet porté par le Département s'est considérablement développé. En 2022-2023, le Département poursuit son engagement avec les Chorales de l'Essonne et les collèves essonnien. Ils s'attaqueront à un répertoire totalement différent autour du nouvel ouvrage d'Isabelle Aboulker, compositrice reconnue ayant remporté de nombreux prix dont celui de la Sacem récemment, pour son œuvre Hugo, Zola et la Baronne.

Pour compléter cette action en faveur de la musique, la collaboration avec l'**orchestre du Palais Royal**, initiée en septembre 2019, s'est poursuivie en 2021-2022 avec la mise en place d'ateliers et de concerts « coup de foudre » pour les collèves du sud Essonne.

Pour éveiller aux arts plastiques, des reproductions d'œuvres du **Fonds départemental d'art contemporain (FDAC)** sont mises à disposition des établissements. Des actions de sensibilisation au profit des 113 œuvres du 1% départemental ont été menées par les équipes pour la préservation de ce patrimoine. Quatre œuvres ont été restaurées en 2022 dans les collèves suivants: Jean Rostand (Milly-la-Fôret), Jean Monnet (Briis-sous-Forges), Chantemerle (Corbeil-Essonnes), et Alexandre Fleming (Orsay).





Voir la vidéo



Apprendre en chantant avec Studytracks

En 2021-2022, sept collèges se sont portés volontaires pour participer au challenge Studytracks, une application de lutte contre le décrochage scolaire par la musique. Le concept est simple : une trentaine d'artistes chantent des leçons à l'attention des élèves. Ils peuvent participer au Challenge Studytracks en créant de A à Z un titre qui reprend une partie du programme scolaire. Les élèves sont assistés dans le processus de création par des artistes comme le tiktokeur Hugoezer, l'auteur-compositeur-interprète NatanJo, ou le rappeur/beatboxeur MB14.

Les établissements ont présenté leurs compositions musicales lors d'une grande finale, et ont été évalués par un jury composé de célébrités et d'élus du Département. À l'issue de la compétition, les lauréats ont pu participer à une finale interdépartementale à l'Auditorium de TF1 et se produire devant un second jury, composé de personnalités très appréciées des jeunes, comme les Youtubeurs Michou et Inoxtag. La finale interdépartementale a été remportée par un collège essonnien.

En 2022-2023, le dispositif Studytracks est reconduit et élargi à davantage de collèges essonnien.



La bibliothèque numérique des collégiens

La bibliothèque numérique des collégiens, accessible via l'ENT, favorise l'accès à la lecture pour tous. En 2022, plusieurs collèges pourront tester un distributeur d'histoires courtes, le Cub'Edito, un dispositif mobile, ludique et inclusif mis à disposition par la Médiathèque départementale.



MÉDIATHÈQUE
DÉPARTEMENTALE
DE L'ESSONNE

Parlons démocratie!

À compter de la rentrée 2022-2023, les collèges essonnien pourront bénéficier d'interventions de l'association Parlons démocratie!, animées par des professionnels des institutions publiques désireux de partager avec les élèves leur expérience de la vie démocratique. En écho au pro-

gramme d'éducation civique et morale, ces interventions respectueuses de la neutralité politique sont proposées sous forme de présentation/discussion mais aussi de simulations de débat parlementaire. Ces échanges interactifs permettent d'aborder des questions aussi fondamentales que : pourquoi voter ? À quoi sert un député ? Quels sont les droits du citoyen ?





Avec le Département,
trouvez votre

Stage 3^e



stages3e.essonne.fr

**Vacances
scolaires**



**Zone C
Académie de Versailles**

Rentrée >> jeudi 1^{er} septembre 2022

Toussaint >> du 22 octobre au 6 novembre 2022

Noël >> du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023

Hiver >> du 18 février au 5 mars 2023

Printemps >> du 22 avril au 8 mai 2023

Été >> à partir du 8 juillet 2023

Pour en savoir plus
college.essonne.fr

**Le Département vous souhaite
une bonne rentrée !**